

Extrait du Nice Premium

<http://www.nice-premium.com>

# École : le ras-le-bol des syndicats à Nice

- Actualité - Local -



Date de mise en ligne : vendredi 29 septembre 2006

---

Nice Premium

---



Le cortège s'est rassemblé devant la gare de Nice, jeudi matin. Sous l'égide de l'Unsa, les manifestants ont traversé le boulevard Gambetta, puis la Promenade des Anglais avant de se disperser au niveau du Jardin Albert 1er. Les quelques centaines de participants présents, bien qu'enthousiastes, ne donnaient pas beaucoup de la voix malgré les efforts de l'Unsa. Leurs membres scandaient, pour l'occasion « A ceux qui veulent précariser l'école. L'école répond », résumant leurs revendications du jour.

La grogne porte sur la politique du gouvernement composée d'une série de mesures. La dernière, confirmée aujourd'hui, par Gilles de Robien, concerne la suppression de 8.500 postes dans l'éducation nationale dont 700 dans l'Académie de Nice. "Je refuse de payer 28.000 professeurs qui n'enseignent pas", a lancé Gilles de Robien sur France-Info. Suite à ces attaques, les syndicats dénoncent « la poudre aux yeux » lancée par le Ministre dans le seul but de faire des économies. Ils craignent la surcharge des classes et demandent à être entendus si ce n'est pas du gouvernement au moins l'opinion publique.

Concernant le débat sur la lecture, ils réfutent toutes accusations qui leurs sont portées. Les maîtres estiment que la méthode globale a été abandonnée depuis longtemps et revendiquent le droit de choisir la méthode qui leur paraît appropriée. « La loi sur le Handicap oblige à l'aménagement des classes, explique Gilles Jean, secrétaire général du SNU-ipp (la FSU pour le secteur primaire) des Alpes-Maritimes. Mais comment voulez-vous qu'elle soit appliquée si les personnes embauchées pour cette tâche ne sont même pas formées ? Cette journée a pour but d'informer le public de ce que Gilles de Robien essaye de lui faire croire. C'est un signal d'alerte, à la rentrée de 2007, il n'y aura pas assez d'enseignants. » Selon les syndicats, supprimer des postes dans l'enseignement, entraînerait une surcharge des classes et mettrait en difficulté la réussite de l'enfant. « Nous luttons contre la précarité, s'indigne Joël Denneulin, secrétaire départemental de la CGT éducation, et le Ministre nous demande de faire des économies. Mais combien a coûté la revue d'information qu'il nous a envoyée hier ? Qui dépense trop dans ce cas ? »

### **Plus de maîtres que de classes**



Emeric Labitole, milite pour la SNU-ipp et exerce dans une école primaire. A l'Académie de Nice, il a noté une réduction de 20 postes de professeurs des écoles cette année, alors que toute une génération arrive à la retraite. « Nous militons pour qu'il y ait plusieurs maîtres par classe afin de pouvoir travailler par petits groupes et diversifier les

matières. »

A quelques pas de là, les badauds ne sont pas tendres avec les manifestants. Pas toujours informés, des mots durs sont échangés à propos de ceux qui ont la charge de l'avenir des enfants. Résigné, Yuval Malouchet, commerçant sur la Promenade, ne comprend pas le retard du service public français sur ses voisins. « En Scandinavie, par exemple, ils ont les moyens de diversifier les cours et de réduire le nombre d'enfants, confie-t-il, en France le gouvernement refuse d'avancer. C'est peine perdue. »

Les syndicats veulent ainsi faire un pas vers le gouvernement pour rouvrir le dialogue. Ils réclament des moyens supplémentaires pour assurer le renouvellement des départs en retraite. Ils souhaitent mettre en oeuvre un projet de réussite pour tous. Il s'agit, paradoxalement, du message que martèle également Gilles de Robien.

*Post-scriptum* : **Combien coûte l'organisation d'une journée de grève ? 400 euros en moyenne (exemple donné par UE-UNSA éducation basé à Toulon). Seul cinq syndicats perçoivent des subventions de l'État mais comptent principalement sur les cotisations des adhérents. L'achat de tracts, ballons, tee shirts, sono, locations de véhicules, banderoles et autres matériels indispensables pour ce genre de démonstrations de force sont donc gérés à l'économie. Toutes autres décisions relatives à l'organisation se prennent lors des intersyndicales nationales et locales.**